

MANIFESTATION NATIONALE POUR L'ÉDUCATION TOUS À PARIS LE SAMEDI 30 JANVIER 2010

La FSU met en place 2 cars au départ de l'Oise :

- NOYON 10H30 (Cours Druon) -> COMPIÈGNE 11H00 (Cours Guynemer) -> CREIL 12H00
(gare routière en face de la Bourse du travail)

- BEAUVAIS 11H00 (place du Jeu de Paume) -> MÉRU 11H45 (Gare SNCF)

INSCRIPTIONS : par téléphone : 03 44 05 02 20 ou 06 28 13 29 74 ou remplir la fiche

d'inscription sur <http://sd60.fsu.fr> et l'adresser à fsu60@fsu.fr

La FSU appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à se mobiliser pour une politique qui assure la réussite de tous les jeunes.

Contre le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et la suppression systématique de dizaines de milliers de postes, contre la RGPP et ses conséquences sur les services et les missions

Pour la création de postes répondant aux besoins du service public et assurant l'amélioration des conditions de travail et d'étude

Pour l'abandon de l'actuelle réforme de la formation des maîtres, de ses textes d'application concernant la formation et la négociation d'une tout autre réforme

Pour le retrait de la réforme des LP, des projets actuels de réforme des lycées et de la gouvernance des établissements du second degré et la reprise des discussions sur d'autres bases

Pour l'arrêt de la déstructuration du service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche (universités, CNRS et autres organismes, ...)

Pour une véritable politique de l'éducation prioritaire qui assure partout le droit à une éducation de qualité et à la réussite

Pour l'abandon de la suppression des cartes scolaire et universitaires

Pour la revalorisation de l'ensemble de nos métiers, la requalification des emplois, la défense de nos statuts, la résorption de la précarité

Contre les logiques d'individualisation de la gestion des carrières, de mise en concurrence des individus et des services

Compte-rendu du Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental du 17-12- 2009.*

Certains points à l'ordre du jour n'ont pas été abordés en raison de l'absence de membres du Comité (difficultés de circulation liées aux mauvaises conditions climatiques).

Grippe H1N1 : la FSU est intervenue pour rappeler l'importance pour les personnels de santé déjà en sous effectif (manques criants de médecins scolaires par exemple) et réquisitionnés pour la vaccination de pouvoir continuer à assurer leurs missions quotidiennes indispensables auprès des élèves.

Comité Médical : la FSU a dénoncé son fonctionnement spasmodique, lié en partie à la RGPP et à la ré(dé?)organisation des services de la DDASS, qui se traduit par un surcroît de difficultés pour des personnels déjà fragilisés. La FSU continuera ses interventions afin que cette situation inacceptable cesse.

Médecine de prévention : La FSU Oise a pointé les carences de la politique de prévention et l'absence d'une médecine du travail dans l'Éducation Nationale alors que les suppressions massives de postes toutes catégories confondues et les dégradations des conditions de travail qui en découlent se traduisent par un risque de multiplications de pathologies professionnelles graves.

En effet, les textes prévoient une visite médicale tous les cinq ans, voire tous les ans pour certains personnels travaillant dans des environnements à risque (en laboratoire par exemple).

Action santé et sécurité au travail : tous ensemble, faisons valoir nos droits à une réelle politique de santé auprès de notre employeur.

Comme cela a été fait dans d'autres départements et académies, la FSU Oise propose aux personnels de solliciter une visite médicale auprès du médecin de prévention.

Il ne s'agit pas de mettre en difficultés les services de prévention de l'académie (1,5 postes de médecins de prévention effectivement pourvus pour 30 000 personnels, 1 poste étant vacant dans l'Oise) mais de faire apparaître la carence des moyens accordés à la médecine de prévention.

Vous trouverez sur le site de la FSU Oise une lettre type permettant de solliciter une visite médicale. Merci d'en informer la section afin que nous puissions faire un état des lieux.